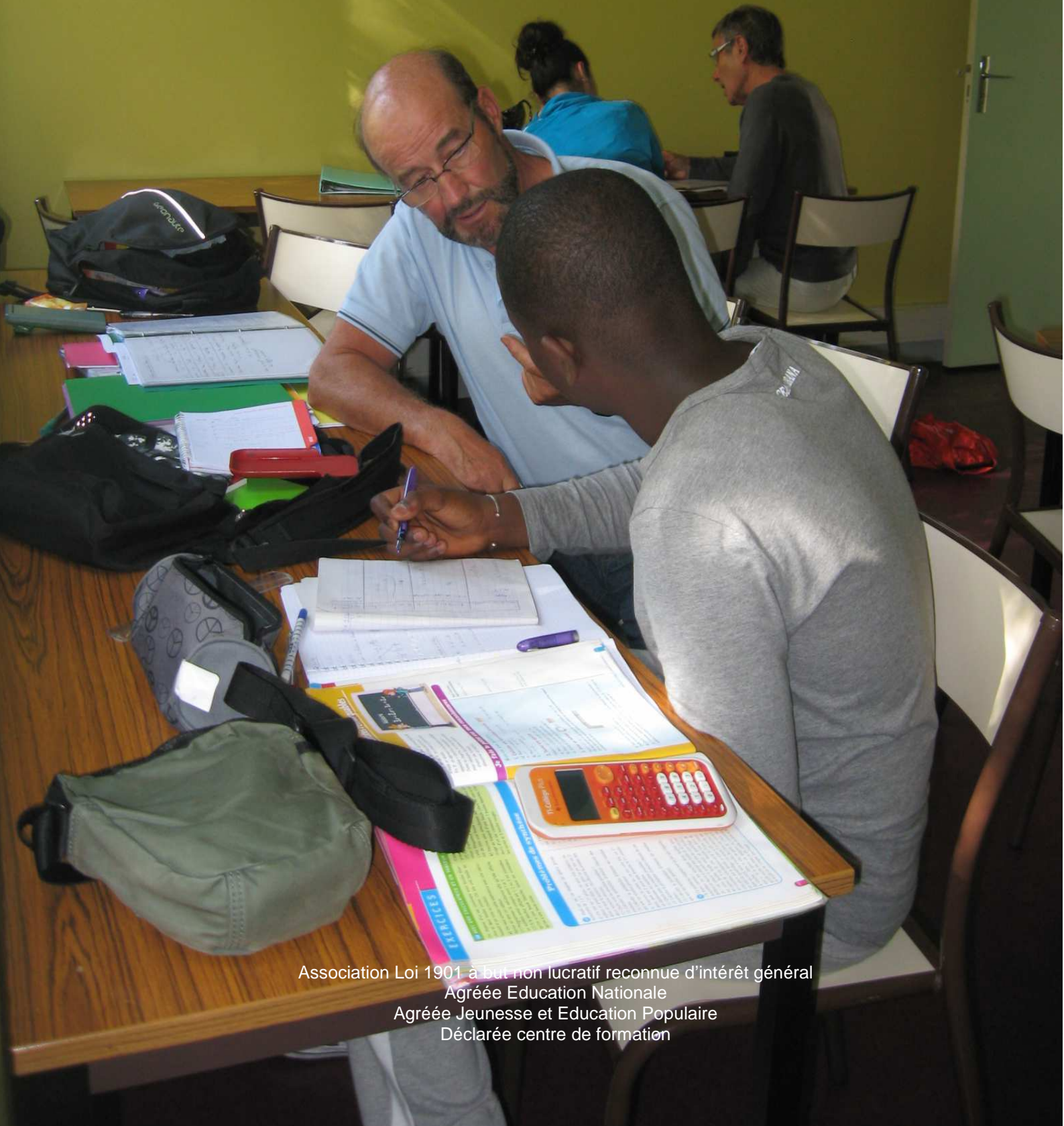




Association PARI
Accompagnement Scolaire

DOSSIER DE PARTENARIAT



Association Loi 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général
Agréée Education Nationale
Agréée Jeunesse et Education Populaire
Déclarée centre de formation



SOMMAIRE

L'association PARI, son histoire, son environnement	3
Originalité du projet	4
Les partenaires	5
Les actions menées	6
Pourquoi nous recherchons un partenariat avec votre entreprise	8
Annexes :	
- le projet associatif 2014-2016	10
- Le Conseil d'Administration	13
Contacts	14



L'association PARI, son histoire, son environnement

Association à but non lucratif, née en 1981 d'une concertation entre habitants du quartier de Planoise, enseignants et travailleurs sociaux à partir du constat que les enfants et les jeunes ont besoin d'aide pour réaliser leurs devoirs et parfois d'un espace approprié et, de l'absence de structure d'accompagnement à la scolarité dans le quartier.

Ce quartier traditionnel d'accueil pour les populations issues de l'immigration ancienne et récente, classé en Zone Urbaine Sensible, compte près de 20 000 habitants représentant plus de 40 nationalités.

La vocation de PARI est d'accompagner l'enfant dans sa scolarité, de faciliter l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, de lutter contre les discriminations sociales et culturelles en favorisant l'égalité des chances.

C'est aussi soutenir le parent dans son rôle d'éducateur et développer les liens entre les différentes structures socio-éducatives du quartier.

Pari c'est :

- 300 enfants 200 familles ;
- une équipe éducative de 6 salariés ;
- 50 bénévoles (dont de jeunes étudiants, des enseignants à la retraite, des passionnés d'éducation, des humanistes) ;
- 3 volontaires du Service Civique (agrément depuis 2007) ;
- 1 emploi d'avenir ;
- de nombreux stagiaires (IRTS, IUT Belfort, Master d'enseignement, Maison Familiale Rurale, Lycées Agricole et Professionnels, Collèges pour les 3ème).



Originalité du projet

Fortement ancrée dans le quartier, PARI a connu depuis sa création un développement constant pour devenir à Besançon la première structure d'accompagnement à la scolarité en nombre d'enfants accueillis (300 du CP à la terminale issus de plus de 200 familles), dans un souci constant de mixité tant sociale, culturelle que de compétences.

L'équipe est constituée de professionnels permanents et de bénévoles qui en concertation, assurent l'accompagnement à la scolarité, des stages de révision, des ateliers culturels périscolaires et font le lien entre l'enfant, les familles et l'établissement scolaire (notion de co-éducation). La relation intergénérationnelle, bénévoles-enfants est une richesse à bénéfice réciproque.

L'association accueille les enfants dans des locaux de qualité (mis à disposition par la municipalité) dans un esprit d'écoute, de bienveillance, de mise en confiance et de promotion sociale et citoyenne par la connaissance.

Reconnue d'intérêt général depuis janvier 2008, l'association s'avère une structure indispensable sur le quartier populaire de Planoise. Elle est habilitée par l'autorité fiscale à recevoir des dons en respect des articles 200 et 238 du code général des impôts et de l'article 238 pour les dons réalisés par les entreprises. Réduction d'impôt égale à 60% du montant des sommes versées (dans la limite de 5/1000 du CA) loi n° 2012-354 du 14 mars 2012- art 238bis.

Un **agrément Éducation Nationale** valide son action socio-éducative depuis 2000 et il est renouvelé régulièrement depuis (2006, 2012). Une convention a été signée avec tous les établissements scolaires du quartier (2 lycées, 2 collèges et 5 écoles primaires) pour le suivi des enfants. Sur l'ensemble de ses adhérents PARI touche une trentaine d'établissements scolaires de Besançon et des environs.

Un **agrément de la Direction Départementale de Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale** est valide depuis mars 2010.

L'association PARI Accompagnement Scolaire est **reconnue à travers la Charte de l'accompagnement à la scolarité** signée en 2001 par l'État et elle bénéficie d'un large réseau de partenaires.

Enfin, l'association est **déclarée centre de formation** auprès de la Préfecture du Doubs.

Les partenaires

- Des partenaires institutionnels :
 - la Caisse d'Allocations Familiales *pour 17 actions* ;
 - l'État à travers le financement de deux postes « Adulte-relais » ;
 - la Direction Départementale de Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale, avec un agrément pour recevoir 3 jeunes en service civique ;
 - le Conseil Général, avec une aide sur la ligne « insertion » ;
 - la Ville de Besançon à travers le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, le Programme de Réussite Educative, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et la mise à disposition de locaux ;
 - le Conseil Régional à travers l'aide pour un emploi d'avenir.

- Des partenaires de terrain
 - l'Éducation Nationale par notre participation à certains dispositifs : « l'École Ouverte », « Ouvrir l'École aux parents », « Oxygène », « l'Internat d'Excellence » qui tous concourent à réduire l'impact des inégalités sociales ;
 - la Maison de Quartier Municipale de Planoise (Échange de compétences et projets en commun) ;
 - l'Antenne Petite Enfance (animation de réunions d'informations vers les parents) ;
 - le CEMÉA (formation du personnel bénévole et salarié) ;
 - l'ADDSEA (éducateurs de Prévention et Centre Accueil Demandeur d'Asile) ;
 - La Protection Judiciaire de la Jeunesse (accueil de jeunes en Travaux d'Intérêt Général).





Les actions menées

- **Activité d'aide à la scolarité pour les enfants du CP à la terminale** (*aide aux devoirs classique, aide individualisée, accompagnement dans l'usage de la langue et du numérique, stages de révision pendant les vacances scolaires...*)

La particularité et la variété des intervenants salariés et bénévoles permet la transmission des savoirs et des échanges culturels autres que dans la famille ou l'école.

Objectifs : offrir un lieu convivial où les enfants disposent d'une aide matérielle (dictionnaires, ordinateurs, encyclopédies...) avec un encadrement de qualité afin d'acquérir des savoirs fondamentaux et de bonnes méthodes de travail.

Installer la confiance en soi. Apporter du sens entre ce qui est appris à l'école et la vie de tous les jours.

- **Activités éducatives et périscolaires** (*Activités ludo-éducatives d'ouverture culturelle*)

Objectifs : Offrir une ouverture culturelle riche et variée aux enfants inscrits à l'accompagnement scolaire en les rendant acteurs d'un projet qui leur permettra de découvrir des domaines nouveaux et de réinvestir les savoirs fondamentaux. Ce sont aussi des ateliers qui permettent d'aborder avec les enfants les notions de respect et de citoyenneté.



- **Soutien à la parentalité** : PARI joue un rôle de médiateur, de relais et d'écoute (*réunions d'informations à thèmes, accompagnement dans les établissements scolaires, soirées culturelles, sorties, aide administrative, Initiation aux outils et services numériques, apprentissage des bases de la langue française...*)

Objectifs : Améliorer l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, favoriser l'ouverture socio-culturelle des familles et leur participation à la vie de quartier. Valoriser le parent dans son rôle d'éducateur.



- **Aide particulière pour des adolescents sortis du circuit scolaire classique** (*Parcours Nouvelle Chance, maladie, incarcération...*) : remise à niveau, stages...

Objectifs : Lutter contre le décrochage scolaire, offrir un lieu où le jeune peut reprendre confiance en lui afin d'envisager son avenir avec des perspectives de réussite.

- **Liens avec les établissements scolaires** : *Rencontres régulières, présences au Conseil de Classe, suivi des enfants, participation à des projets communs...*

Objectifs : Favoriser les liens enfants/école/parents. Renforcer les liens PARI/école en participant à des projets communs. Apporter cohérence et harmonisation entre le travail scolaire et le périscolaire.

En résumé PARI c'est :

- Un lieu d'accueil de 200 m² où l'on remplit une mission d'intérêt général en accord et en complémentarité des institutions.
- 300 enfants accueillis par an
- 20 adultes suivis en cours de français
- plus de 10 000 accompagnements/an avec une moyenne de fréquentation de 50 enfants par jours
- 185 jours d'intervention en moyenne dont 25 de stages de révision
- un budget de 180 000€, des contributions volontaires en supplément: le bénévolat (42 000 €) et la mise à disposition de locaux (15 000€) soit un budget global de 237 000 €.

Pourquoi nous recherchons un partenariat avec votre entreprise

Les associations et les entreprises peuvent sembler évoluer dans deux mondes bien distincts qui ne paraissent pas avoir de terrains à partager. Or nous sommes convaincus que l'entreprise a un rôle social à jouer et ceci est d'autant plus vrai dans les quartiers sensibles. En effet nous sommes persuadés que ces quartiers sont des viviers de compétences à faire émerger. Ensemble, nous pourrions faire découvrir aux jeunes des métiers d'avenir dont ils ne soupçonnent même pas l'existence et ainsi ouvrir la voie vers des projets professionnels.

Bien des valeurs portées par notre association PARI sont universelles et nous souhaitons les partager.

Etre partenaires de PARI c'est la possibilité :

- d'être associé à une action d'utilité sociale basée sur la solidarité, l'entraide ;
- de contribuer à la mixité sociale, au lien intergénérationnel, à la lutte contre les discriminations et au « bien vivre ensemble » ;
- de participer à des actions d'éducation comme le respect et la citoyenneté ;
- de fédérer du personnel autour de la cohésion sociale et la possibilité de réussite pour le plus grand nombre ;
- D'accompagner des enfants et leurs familles vers l'insertion scolaire, sociale et professionnelle ;
- De dynamiser votre image en l'associant à notre public jeune et familial.

Depuis sa création PARI n'a cessé d'étendre son action et de renforcer ses liens avec les acteurs sociaux et éducatifs. Son public s'est également diversifié.

Reconnue de tous, notre action a fait l'objet de récompenses, mais également d'articles de journaux et d'invitations télévisuelles.

Confrontée à des difficultés financières du fait de l'évolution des dispositifs de financement public (notamment au niveau du maintien de l'emploi des animateurs indispensables à la pérennisation de l'action), l'association s'engage résolument sur le terrain des partenariats privés et plus précisément vers le mécénat.

Aussi nous proposons à votre entreprise de contribuer à maintenir une action qui a du sens ; l'avenir des enfants est la préoccupation de tous.

Il est possible de faire bénéficier aux enfants de votre personnel de notre savoir-faire en matière d'accompagnement à la scolarité.

Il est envisageable de faire bénéficier vos employés de cours de français ou d'initiation à l'informatique et au numérique dans le cadre du plan annuel de formation ou du Dispositif Individuel de Formation.

Ce partenariat pourra prendre plusieurs formes

- Un mécénat matériel (don ou achat d'un photocopieur, d'ordinateurs portables, de tablettes numériques...)
- Un mécénat financier (actuellement le coût annuel du suivi d'un enfant est de **620 €**)

Mécénat financier

Il vous autorise une réduction d'impôt

Quelques exemples :

Nombre d'enfant(s) soutenus	Somme engagée	Réduction fiscale	Coût réel pour l'entreprise
1	600 €	360 €	240 €
1 à 2	1000 €	600 €	400 €
5	3 000 €	1 800 €	1 200 €
10	6 000 €	3 600 €	2 400 €





Projet associatif (2014-2016)

Raison d'être-Identité-Valeurs

L'association PARI*, créée en 1981, associe des professionnels et des bénévoles dont la motivation est de remédier aux inégalités entre les enfants dans l'accompagnement à la scolarité au nom de valeurs humanistes, républicaines et laïques. Par l'aide à l'acquisition de la connaissance et par l'enrichissement culturel, ils souhaitent participer à l'épanouissement de l'enfant et à la formation du citoyen. Leur engagement répond à des enjeux sociaux et sociétaux forts dont la construction d'une société plus juste, plus solidaire et plus humaine. L'association PARI veut être ainsi, au côté de l'Ecole, être un outil pour l'action publique dans sa politique de la ville en référence à la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité.

**association agréée Education Nationale, Jeunesse et Sport et Centre de formation, reconnue d'intérêt général*

Objectifs généraux

1. Favoriser la réussite et l'intégration des enfants et des jeunes dans la vie sociale (scolaire, familiale et professionnelle) en renforçant leur confiance et leur autonomie, en développant leurs capacités de vie collective dont la solidarité.
2. Accompagner les parents et favoriser leur implication dans le suivi de la scolarité des enfants et contribuer à l'amélioration des relations entre les familles et l'école en assurant la médiation scolaire.
3. Développer les liens avec les acteurs du quartier de Planoise, entre nos adhérents et avec les autres quartiers.

Ambitions

1. Pérenniser et solidifier l'existant et au delà, de nouveaux projets : Accueillir un maximum d'enfants dont ceux en difficulté qui pour de multiples raisons ne profitent pas de nos services
2. Mener des actions spécifiques auprès des familles, des enfants et des établissements scolaires pour prévenir et lutter contre le «décrochage» scolaire.
3. Inscrire l'association dans les projets socio-éducatifs territoriaux : participer aux activités périscolaires en lien avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et au développement de l'enseignement numérique.
4. Améliorer l'information interne et vers l'extérieur

Actions en cours

1- Accompagnement des enfants

- 1-1 aide aux devoirs
- 1-2 stages de révision
- 1-3 ateliers de consolidation des connaissances
- 1-4 atelier culturel, éducatif et périscolaire (AEPS)
- 1-5 conseils à l'orientation en lien avec les parents et l'établissement scolaire
- 1-6 initiation et entraînement aux outils numériques
- 1-7 activités variées favorisant l'ouverture socio-culturelle
- 1-8 aide individuelle

2- Relations avec les familles

- 2-1 rencontre individuelle et au minimum une fois/an avec chaque famille des enfants accueillis
- 2-2 soutien à la parentalité
- 2-3 médiation avec l'école et les acteurs du quartier
- 2-4 cours de langue (alphabétisation, illettrisme, français langue étrangère), initiation à l'informatique, sorties culturelles, rencontres thématiques, soirées conviviales, etc...

3- Relations avec les établissements scolaires

- 3-1 interventions en internat d'excellence
- 3-2 prévention du décrochage
- 3-3 école ouverte : passage CM2-6ème et préparation du brevet
- 3-4 participation aux Conseils de classe et évaluation du travail des enfants avec les chefs d'établissement
- 3-5 ouvrir l'école aux parents : cours de langue (alphabétisation, illettrisme, français langue étrangère), culture, citoyenneté en établissement.
- 3-6 suivi des enfants en difficulté (équipe éducative)
- 3-7 développer les relations avec les établissements et en particulier les écoles primaires.

4- Actions en partenariat

- 4-1 accueil d'enfants du primaire en difficulté (Programme de Réussite Educative).
Municipalité de Besançon
- 4-2 participation aux manifestations de la maison de quartier de la ville de Besançon: fête de Planoise, raid urbain, collectif d'animation, événements culturels.
- 4-3 interventions de l'antenne petite enfance, la maison de l'adolescent, l'espace sportif de Planoise, du CEMÉA.
- 4-4 échanges avec les structures sociales du quartier et de la ville

Nouveaux projets et Stratégies

1. accueillir des enfants en difficulté, signalés par les établissements mais non inscrits à l'Association
2. prévenir et lutter contre le décrochage scolaire des enfants inscrits à l'association et au delà.
3. participer aux activités périscolaires en lien avec les nouveaux rythmes scolaires
4. aider les enfants et leurs familles à entrer dans l'ère numérique en cohérence avec la labellisation « collège numérique » du Collège DIDEROT

L'association qui est en lien avec les établissements et les familles peut jouer un rôle pilote dans ces projets. Ces ambitions qui nécessiteront des accompagnements personnalisés impliquent de stabiliser les salariés actuels et d'accroître le nombre de bénévoles par des campagnes d'information. Un parrainage par des élèves en classe de 1ère et terminale et par des étudiants peut aussi être envisagé.

Le Bureau :



Alain PUGIN
Président



Liess AYAT
Vice-Président



Christian LEXCELLENT
Vice-Président

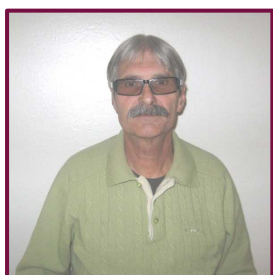


Christiane BOURCERET
Trésorière

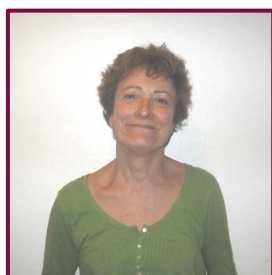


Marianne LUCAS
Secrétaire

Administrateurs et Administratrices



Marc GIRARDOT



Sylvie BAUD



Hakim DAAB



Nassera ABDOUNI



François MAUBOUCHÉ



Salimata SANGARE



Nourredine ZERAR



Abdelkarim AARRAS



Contacts

PUGIN Alain, Président
MANZONI Josette, Directrice

Association PARI
5 avenue de Bourgogne
25000 Besançon
03 81 51 43 07
asso.pari@laposte.net